

**AULNAY ENVIRONNEMENT**  
**BP91**  
**93622 Aulnay-sous-Bois Cedex**  
Association régie par la loi de 1901  
Déclarée sous le N° W932001007.  
[Aulnay.environnement@orange.fr](mailto:Aulnay.environnement@orange.fr)

### **PLU: Aulnay Environnement tire la sonnette d'alarme!**

La réunion publique sur le PLU organisée le 10 décembre 2014 par Aulnay Environnement a fait le plein.

Après des décennies d'immobilisme pour le centre et le sud de notre ville, le bureau d'AE ne nie pas la nécessité de construire, mais il ne veut pas que cela se fasse sans contrôle citoyen. La mise en route d'une révision du PLU est une bonne chose, mais pour l'instant les intentions de la municipalité restent très opaques. Quel sera le rôle des comités de quartier? Les premières réunions ne permettent pas de penser qu'ils puissent avoir un rôle sérieux à ce niveau. Qu'en est-il du comité de pilotage, indispensable pour faire émerger une vue d'ensemble? Rien n'a été fait dans ce sens. 6 mois se sont déjà écoulés, alors que la procédure doit être achevée dans un an: la démarche de la nouvelle équipe ne semble pas témoigner d'un impérieux souci de démocratie, d'une intention sérieuse de consulter les habitants. Et voici que les permis de construire délivrés par la nouvelle équipe vont dans le sens du "bétonnage" tant décrié lorsqu'il s'agissait de séduire les électeurs. (Faut-il rappeler les promesses de campagne?) Ces projets profitent des dispositions définies par une modification du PLU votée en 2009. **Il faut donc une modification préliminaire à la révision pour revenir au plus vite sur les dispositions les plus destructrices de notre cadre de vie.**

Un exemple: le COS ayant été supprimé, la hauteur des constructions augmentée de 13 m à 14 m, leur profondeur de 14m à 19m, on va construire rue Jacques Duclos un immeuble sur 5 niveaux et deux sous-sols, de 70 mètres de long au ras du trottoir: 104 logements à la place de 3 pavillons. Le cas est analogue rue du 14 Juillet.

Tous ces logements sont en accession à la propriété. Aucun logement social de niveau supérieur ne sera proposé à ceux de nos enfants qui n'ont pas les moyens d'investir dans la pierre.

Et à quand la réflexion sur les conséquences de la densification et les risques d'inondation?

Les participants à la réunion ont dénoncé le manque d'information, la densification du centre ville en raison de l'étroitesse des rues (veut-on n'en faire que des couloirs obscurs?), l'étroitesse des trottoirs qui oblige les poussettes à rouler sur la chaussée.

**Les habitants sont unanimes à souhaiter que les immeubles ne soient plus alignés en bordure du trottoir, mais en retrait.** C'est essentiel pour préserver le cadre de vie!

On rappelle les données du territoire aulnaysien: 4m seulement de dénivelé sur 4,2km de long, partout le risque de dissolution du gypse, un espace traversé par deux rivières et des quantités de ruisseaux, tous souterrains, alors que la surface s'imperméabilise à grande vitesse. Le réseau mis à niveau dans les années 80 n'est plus adapté à cette densification, en cas de très fortes précipitations comme celles du 19 juin 2013 restées dans toutes les mémoires.

Des témoignages rapportent les déboires des habitants des nouveaux immeubles: rue Charles Dordain, l'ascenseur noyé, rue Anatole France, le 2e niveau de parking inondé, la rue Jean Charcot régulièrement embouteillée.

Quel est l'avenir de la rue Jules Princet? Ne peut-on provisoirement ouvrir les terrains libérés au parking de voitures plus nombreuses?

Il faut engager avec les habitants la réflexion sur la circulation Nord-Sud, vouée à l'intensification avec la nouvelle gare du Grand Paris. S'il faut une densification, ne serait-elle pas plus pertinente aux alentours de la cette gare? Quelle vue d'ensemble sur le développement de la ville?

Et les écoles? La solution sera-t-elle d'interdire l'accès des locaux scolaires aux associations, pour les consacrer exclusivement aux activités scolaires? Prévoit-on pour les associations des locaux nouveaux, déjà en trop petit nombre aujourd'hui? La vraie démocratie passe par la vitalité de la vie associative!

**Aulnay respectueuse de la vie associative**, voilà ce que nous demandons!

La qualité du débat de mercredi montre que les habitants sont capables d'une réflexion sérieuse.

Il faut que les associations d'habitants soient reçues par la municipalité avant que les projets ne soient bouclés. Il faut entendre l'expertise des riverains, et en tenir compte. Mais les recevoir en ordre dispersé n'est pas la bonne méthode, à moins que la seule logique soit de "diviser pour régner". Assez de bonnes paroles! Organiser des réunions promotionnelles d'information sur des projets déjà bouclés, cela n'a rien à voir avec une véritable concertation avec la population! Est-ce ainsi que l'équipe municipale envisage la préparation du PLU? Faudra-t-il lancer des pétitions et manifester pour obtenir **une concertation digne de ce nom, avec un comité de pilotage représentatif?**

**AULNAY ENVIRONNEMENT  
BP91  
93622 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX  
Bulletin d'adhésion 2015**

**Je soussigné (e):**

**Demeurant :**

**Adresse internet**

**téléphone**

**Déclare Adhérer ou renouveler mon adhésion à Aulnay Environnement**

**(Chèque à l'ordre d'Aulnay Environnement de dix Euros)**

**Signature**

**Bulletin à envoyer avec le chèque à la boîte postale**